

Brouille par Craon 9 mars 1787

m. 8. 9

29, mars

J. WALSH. SERRANT (C<sup>de</sup> 1781)

infanterie irlandaise

Régiment de Dillon

Memoire pour obtenir un Relief  
d'appointemens.

2  
2  
Expédier si à la Vénification  
L'expose se bouffine

8<sup>vo</sup>  
90

{ au le 1<sup>er</sup> Janvier de 1785. au 1<sup>er</sup> 1786.  
{ soit app. jusqu'au p. 7.  
S.C. 7. en 8.

Le sieur Thomas Conway sous lieutenant au Régiment de Dillon ayant profité de son parenté le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1785 fut constaté par des certificats de Medecin qu'il n'étoit pas en état de rejoindre au mois de Mai et obtint un congé jusqu'au 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> le mauvais état de sa santé attesté en cor par le certificat du Medecin du Roi à l'orient lui fut obtenu une prolongation de deux mois à l'expiration de laquelle il a rejoint à Cambrai le 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> dernier.

La mauvaise Santé, le peu de fortune, et les qualités très distinguées du sieur Thomas Conway sont les motifs pour les quels j'ose supplier Monseigneur Le Maréchal de Ségur de vouloir bien accorder à cet officier le Relief de ses appointemens depuis le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1785 jusqu'au 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1786

Le V. de Walsh serrant.